

From the House of Commons:

Lieutenant Colonel David Currie,
Sergeant-at-Arms;
Dr. Maurice Ollivier, Parliamentary
Counsel.

From the Royal Canadian Mounted Police:

Assistant Commissioner Charles J.
Sweeny, Commanding Officer, "A"
Division;
Assistant Commissioner J. E. M.
Barrette;
Superintendent C. A. Lougheed, Offi-
cer In Charge Criminal Investigation
Branch, "A" Division;
Sub-Inspector J. L. D. Ling, Officer
Commanding Protective Sub-Division,
"A" Division.

The third Order of Reference before your Committee dealing with the lack of any redress on the part of the House of Commons when a confidential document in the possession of the Government is made public, has only been dealt with in a preliminary manner. With the expectation that this matter will be again referred to your Committee, preliminary studies have been ordered.

Your Committee has not completed its studies of any of the above matters and does not expect to be able to do so this session. Your Committee recommends therefore that all of the above matters be again referred to it in the next session together with the evidence adduced in relation thereto.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues N° 3 to 6 inclusive*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

D. GORDON BLAIR,

Chairman.

De la Chambre des communes:

Le lieutenant-colonel David Currie,
sergent d'armes;
M. Maurice Ollivier, légiste et con-
seiller parlementaire.

De la Gendarmerie royale du Canada:

Le commissaire adjoint Charles J.
Sweeny, commandant de la division
«A»;
Le commissaire adjoint J. E. M. Bar-
rette;
Le surintendant C. A. Lougheed, offi-
cier chargé des bureaux des enquêtes
judiciaires, division «A»;
Le sous-inspecteur J. L. D. Ling,
commandant de la sous-division de
protection, division «A».

Le troisième ordre de renvoi dont est saisi le Comité et qui a trait à l'absence de redressement de la part de la Chambre des communes lorsqu'un document confidentiel en la possession du gouvernement est rendu public n'a été abordé que brièvement. Dans l'espoir que cette question sera de nouveau renvoyée au Comité, des études préliminaires ont été demandées.

Le Comité n'a pas terminé ses études sur aucun des sujets mentionnés plus haut et ne prévoit pas pouvoir le faire au cours de la présente session. Le Comité recommande donc que toutes les questions mentionnées plus haut soient de nouveau déferées au Comité au cours de la prochaine session de même que les témoignages entendus s'y rapportant.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules n° 3 à 6 inclusivement*) est déposé.

Respectueusement soumis,